

La France est-elle une démocratie ?



By Thermidorimage (Own work) [CC BY-SA 4.0], via Wikimedia Commons

Notre réponse du 28/06/2016

Considérant que la démocratie est un « système de gouvernement dans lequel le pouvoir est exercé par le peuple, par l'ensemble des citoyens », cette page du site institutionnel Vie-publique.fr sur les [différents types de régimes politiques](#) répond à votre question en évoquant le régime (dit mixte) de la Ve république en ses termes : la France est une démocratie.

« Ce régime correspond à celui de la Ve République depuis l'introduction de l'élection du président de la République au suffrage universel direct en 1962.

On y trouve certaines caractéristiques du régime présidentiel : le chef de l'État, élu par le peuple, choisit et révoque les membres du Gouvernement, s'il dispose d'une majorité parlementaire conforme à ses vues. Le régime mixte emprunte aussi des éléments au régime parlementaire : le chef du Gouvernement est distinct du chef de l'État et sa responsabilité peut être mise en cause par la chambre basse (en France, l'Assemblée nationale) . Le chef de l'État dispose du pouvoir de dissolution et le Gouvernement bénéficie d'importantes prérogatives dans la procédure législative.

Un tel régime ne peut fonctionner qu'en cas d'accord entre le chef de l'État et la majorité parlementaire : dans une telle configuration le chef du Gouvernement est doublement responsable (devant le président de la République et devant le [Parlement](#)). Dans le cas contraire, le régime fonctionne comme un régime parlementaire à part entière : le président cède sa prééminence au Premier ministre. C'est le cas de figure de la

« *cohabitation* » de la Ve République. »

Evidemment, ce sujet (qui est l'objet de plusieurs dizaines de livres) pourrait être développé longuement, discuté, critiqué... Notamment son organisation à une époque où la question de l'idée de démocratie directe gagne de l'ampleur. A défaut de pouvoir aller plus loin dans ce cadre, voici une sélection de livres sur la démocratie ou sur le régime politique en France :

– **Démocratie : dans quel état ?**

Giorgio Agamben, Jacques Rancière, Jean-Luc Nancy...

Editions La Fabrique, 2009

Présentation : » « Qu'est-ce qu'un démocrate, je vous prie ? C'est là un mot vague, banal, sans acception précise, un mot en caoutchouc. » Cette question, ce jugement sans appel d'Auguste Blanqui datent d'un siècle et demi mais gardent une actualité dont ce livre est un signe. Il ne faut pas s'attendre à y trouver une définition de la démocratie, ni un mode d'emploi et encore moins un verdict pour ou contre. Les huit philosophes qui ont accepté d'y participer n'ont sur le sujet qu'un seul point commun : ils et elles rejettent l'idée que la démocratie consisterait à glisser de temps à autre une enveloppe dans une boîte de plastique transparent. Leurs opinions sont précises dans leurs divergences, voire contradictoires – ce qui était prévu et même souhaité. Il en ressort, pour finir, que tout usé que soit le mot « démocratie », il n'est pas à abandonner à l'ennemi car il continue à servir de pivot autour duquel tournent, depuis Platon, les plus essentielles des controverses sur la politique. »

Plus d'informations :

<https://catalogue.bpi.fr/fr/document/ark:/34201>

– **De la démocratie participative : fondements et limites**

Bernard Stiegler et Marc Crépon

Editions Mille et une nuits, 2007

Présentation : « Le philosophe s'interroge sur les causes de la désaffection actuelle en France des citoyens pour la vie politique, et sur les conditions à réunir pour renouveler les pratiques politiques et renforcer la participation politique des Français »

Plus d'informations :

<https://catalogue.bpi.fr/fr/document/ark:/34201>

– **La démocratie inachevée : histoire de la souveraineté du peuple en France**

Pierre Rosanvallon

Editions Gallimard, 2000

Présentation : « La démocratie représentative s'impose dans son principe en même temps qu'elle se fragilise dans son fonctionnement. Si la démocratie peut être banalement définie comme la mise en œuvre de la souveraineté du peuple, le contenu même de cette dernière semble en effet aujourd'hui se dissiper. Progression de la mondialisation économique, accélération de la construction européenne, croissance du rôle du droit, montée en puissance des instances de régulation non élues, rôle plus actif du Conseil constitutionnel : de multiples évolutions convergent pour ébranler les objets et les modes d'expression acquis de la volonté générale.

Le but de cet ouvrage est d'éclairer ces questions présentes en les resituant dans une histoire longue et élargie du problème de la souveraineté du peuple. Car les interrogations sur le sens et les formes adéquates de cette souveraineté ne datent pas d'aujourd'hui. Si elle apparaît depuis plus de deux siècles comme l'incontournable principe organisateur de tout ordre politique moderne, l'impératif que traduit cette évidence fondatrice a toujours été aussi ardent qu'imprécis. À distance des démissions ou des simplifications contemporaines, Pierre Rosanvallon entend montrer que le projet d'une souveraineté plus active du peuple reste toujours pertinent et qu'il peut dorénavant être compris en des termes qui renforcent la liberté au lieu de la menacer. »

Plus d'information :

<https://catalogue.bpi.fr/fr/document/ark:/34201>

J'espère que cette réponse vous conviendra.

Cordialement,

[Eurêkoi](#) – Bibliothèque Publique d'Information